

GE_GERICHTE A/540/2007 vom 11. Januar 2007

GE Cour de justice, 2007-01-11, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_540_2007

FR: GE_GERICHTE A/540/2007 du 11 janvier 2007

IT: GE_GERICHTE A/540/2007 del 11 gennaio 2007

Erwägungen

E. 6

Le tribunal de céans constate que l'intéressé a dépassé la limite de vitesse précitée et que la décision de lui retirer son permis pour une durée d'un mois était bien fondée, malgré les bons antécédents invoqués par le recourant, qui ne sont par ailleurs pas contestés.

E. 7

Au vu de ce qui précède, le recours sera rejeté, un émolument de CHF 400.- étant mis à la charge du recourant qui succombe (art. 87 LPA). * * * * *

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.